

Le domaine viticole du Clos de la Rocaille va presque doubler de surface

VERMES Déjà actuellement l'un des plus grands domaines viticoles du canton du Jura, le vignoble du Clos de la Rocaille, accroché à un coteau ensoleillé sur les hauteurs du village, s'apprête à atteindre une nouvelle ampleur. Sa surface sera presque doublée, passant de 1,5 hectare à 2,5 hectares, pour la plus grande joie de Thomas Dennert. «C'est une consécration. C'est le résultat de longues années d'effort», indique le vigneron de 64 ans qui a planté ce vignoble en 2012 avec son épouse Elisabeth.

Même si le Jura n'est pas réputé être un territoire viticole, ce qu'il était encore moins à l'époque, il était «sûr à 95% que cela allait marcher». Aujourd'hui, il écoule entre 4000 et 8000 bouteilles par an suivant les années. Ses principaux clients sont des restaurants dans les Franches-Montagnes, à Saint-Ursanne et en Ajoie.

«Stocks vite épuisés»

Mais ces bouteilles ne suffisent pas à honorer les commandes pour son vin qui a ses adeptes. «Les stocks sont vite épuisés», dit Thomas Dennert. C'est en partie pour répondre à cette demande qu'il a pris la décision d'étendre son domaine.

Il y a une autre raison derrière cet agrandissement: la fille de Thomas Dennert, Tirza, qui a fait un apprentissage de vigneronne et travaille actuellement chez un viticulteur de Cressier, souhaite reprendre le domaine en 2027. Le désir de la successeure est de pouvoir vivre uniquement de son activité viticole, ce que



Le vigneron Thomas Dennert agrandit son domaine viticole du Clos de la Rocaille pour notamment répondre à la demande importante pour son vin. PHOTO YANN BÉGUELIN

n'arrive pas Thomas Dennert, contraint de travailler à 50% au centre logistique de La Poste à Delémont. Et pour pouvoir assurer suffisamment de rentrées d'argent dans la chaumière, il faut avoir assez de ceps de vigne.

Ce sont en tout plus de 5600 pieds supplémentaires qui seront plantés. Alors qu'il a déjà obtenu le permis pour son projet, l'habitant de Vermes attendra 2025 pour les mettre en terre. Ce seront des cépages blancs et rouges résistants,

qui conviennent mieux à la viticulture biologique, comme la pratique Thomas Dennert, et au climat du Jura, plus humide que celui du Valais, par exemple.

Quand Tirza sera aux commandes du vignoble, même s'il sera déjà en âge de retraite, le vigneron continuera à œuvrer au Clos de la Rocaille pour que la passation se fasse dans les meilleures conditions. «Quand les affaires rouleront bien, j'arrêterai pour profiter pleinement», sourit-il.